

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BROÛT-VERNET

N°07/2026

Séance du 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six dix-neuf janvier à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard DEVOUCOUX.

Etaient présents : Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Jean-François BURLOT, Didier CROCHET, Jean-Marc BOUZIN, Sylvain JAFFUEL, Patrick MAGERAND, Mickaël SEIDLER, Pierre De LARMINAT et Mesdames Sylvie RICHARD, Béatrice GOYET, Christine MARTINS, Aurélie MURE, Frédérique RONDEPIERRE,

Etaient excusées : Catherine BARBECOT (procuration à Sylvie RICHARD), Monsieur Pierre HOUËT

Etaient absents : Monsieur Mickaël SEIDLER,

A été nommé secrétaire de séance : Madame Aurélie MURE,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la ligne ferroviaire BORDEAUX LYON est l'une des rares transversales françaises Il propose d'adopter une motion pour le passage par le massif central de la liaison Bordeaux-Lyon et non par la région parisienne comme annoncé par la SNCF.

Cette connexion ferroviaire est un enjeu majeur pour le centre de la France.

Elle permettrait :

- D'améliorer la mobilité des habitants,
- De renforcer l'accès aux grands pôles d'emploi et de services,
- De soutenir le dynamisme économique,
- De contribuer à un aménagement plus équilibré du territoire.

**Soutien et approbation de la motion en faveur de la liaison ferroviaire
Bordeaux – Lyon par le Massif central**

Acte rendu exécutoire le.....

- Après mise en ligne sur le site de la commune le.....
- Après transmission au contrôle de légalité le.....

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré l'unanimité :

- D'adopter une motion pour le passage par le massif central de la liaison Bordeaux-Lyon et non par la région parisienne comme annoncé par la SNCF.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer au nom de la Commune la pétition nationale lancée par les Présidents des Départements de l'Allier et de la Creuse, ainsi que par les maires de Guéret, Vichy, Gannat, Montluçon et Saint-Germain-des-Fossés, pour soutenir la création d'une véritable liaison ferroviaire directe et moderne entre Bordeaux et Lyon, par le Massif central.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Fait à Broût-Vernet,

Le Secrétaire de séance



Le Maire,


